

**APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N°  
006/AONO/F.32/C.NJIMOM/CIPM-  
AI/2020 DU 03 Avril 2020 POUR  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES  
DE PMH A MAGHAIT TAMTOUO ET  
MANKI MEDAM, COMMUNE DE  
NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN,  
REGION DE L'UEST (En  
Procédure d'Urgence)**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom, Département du Noun, Région de l'Ouest.

**2. Consistance des prestations**

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage

- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- la construction des VRD
- construction d'une clôture autour du forage
- la formation du comité de gestion du point d'eau
- la formation d'artisans réparateurs

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus en crédit de paiement 2020 (CP).

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le représentant du Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

### **5. Allotissement**

Les travaux sont en **un lot comme ci-dessous**.

N° LOT	Commune	MAITRE D'OUVRAGE	N°	Désignation du projet et localité de réalisation	FINANCE MENT	MONTANT	Montant caution	Delai
LOT 01	Njimom	Maire Commune Njimom	01	Construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom	BIP2020	17 000 000	340 000	Trois mois
<b>Total</b>						<b>17 000 000</b>		

### **6. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du droit camerounais et installées au Cameroun.

## **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP2020

## **8. Consultation du dossier**

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Njimom, service passation des marchés dès publications de la présente demande d'appel d'offre.

## **9. Acquisition du dossier**

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Njimom sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de la commune de Njimom d'une somme non remboursable de Trente-quatre mille (34 000) francs CFA.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Njimom au plus tard le 27 Avril 2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/F.32/C. NJIMOM/CIPM-AI/2020 DU 03 Avril 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES  
DE PMH A MAGHAIT TAMTOUO ET MANKI MEDAM, COMMUNE DE NJIMOM,  
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Financement : BIP2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressé au Maire de

la Commune de Njimom établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 Avril 2020 à 11 heures par la Commission

Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Njimom.  
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix .

#### **14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

#### **Principaux critères éliminatoires**

- Absence caution de soumission
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet 48 heures après le dépouillement des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

#### **Principaux critères essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- L'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

## **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Njimom.

NJIMOM le 03 Avril 2020

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

[Télécharger le DAO](#)

---

**APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N° 02/AONO/C.F-  
T/CIPM/2020 DU 31/03/2020  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
SUPPLEMENTAIRES DE  
L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU  
VILLAGE DJEU-MBING,  
ARRONDISSEMENT DE FONGO-  
TONGO, DEPARTEMENT DE LA  
MENOUA, REGION DE L'UEST**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du BIP exercice 2020, le Maire de la Commune de FONGOTONGO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux supplémentaires de l'adduction d'eau potable du village Djeu-Mbing, Arrondissement de FONGO-TONGO, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

**CONDUITE D'ADDUCTION**

- Ouverture et fermeture (partielle) des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur.
- Fourniture et pose des piquets de repérage à la fin des

travaux

- Fourniture et pose PVC Ø 40 mm PN 10

## **RESEAU DE DISTRIBUTION**

- Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur.
- Fourniture et pose PVC Ø 32 mm PN 10
- Fourniture et pose PVC Ø 40 mm PN 10
- Construction de chambre pour ventouses sécurisée
- Construction de chambre pour purges sécurisée
- Fourniture et pose de ventouses
- Fourniture et pose de purge
- Traversée de route et / ou rivière, vidanges, ventouses
- Branchement particulier avec compteur
- Construction de borne fontaine à deux robinets
- Analyse chimique, physique et bactériologique

## **Mise en service du réseau**

- Essai et mise en service du réseau y compris toutes sujétions de réparation

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 866 000 FCFA (Dix millions huit cent soixante-six mille francs CFA) pour l'ensemble du projet.

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux de chaque lot est fixé à 90

jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

## **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP). Exercice 2020.

## **7. Consultation du dossier**

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Fongo-Tongo, Secrétariat Particulier du Maire, Tél : 696 52 58 15 / 677 51 10 62.

## **8. Acquisition du dossier**

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Fongo-Tongo sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de Fongo-Tongo d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## **9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Fongo-Tongo au plus tard le 23/04/2020

à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 02/AONO/C.F-T/CIPM/2020 DU 31/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES VILLAGES NDENTO ET TIKANG A PARTIR D'UN RESERVOIR DE 50M3 EXISTANT, ARRONDISSEMENT DE FONGO-TONGO, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

Financement : BIP 2020

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

#### **10. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N<sup>IS</sup>). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission (2%) est de deux cent dix-sept mille (217 000) Francs CFA

#### **11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de

signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 23/04/2020 à 11 heures dans la salle de conférence de la Mairie de FONGO-TONGO, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **13. Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration :
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Avoir un marché résilié ou abandonné jusqu'en 2018
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire

### **Critères essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- la méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- Le rapport de visite du site et propositions ;
- La capacité financière du cocontractant ;
- L'offre financière du cocontractant ;
- La capacité financière du cocontractant.

#### **14. Attribution**

L'Autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée实质lement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Fongo-Tongo.

FONGO-TONGO le 31 Mars 2020  
Le MAIRE  
DONGUE Paul

[Télécharger le DAO](#)

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N'  
005/AONO/RE/C : -  
BRL/SG/CIPM/2020 DU 09 04  
2020 EN PROCEDURE D'URGENCE.  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DES FORAGES  
PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE A  
MEYOPO DANS LA COMMUNE DE  
BATOURI, DEPARTEMENT DE LA  
KADEY, REGION DE L'EST.**

**1. Objet**

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de Batouri, Maître d'ouvrage lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire à MEYOPO dans la Commune de BATOURI. Département de la Kadey, Région de l'EST.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Etude et installation de chantier ;

- > Poration ;
- > Equipement de forage ;
- > Développement et essais de pompage ;
- > Analyse et traitement de l'eau ;
- > Réalisation de la tête de forage ;
- > Construction de la salle de commande ;
- > Peinture :
- > Pose de la pompe immergée ;
- > Pose des conduites ;
- > Installation des champs photo voltaïque.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de :  
Vingt millions francs (20 000 000) FCFA TTC

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

### **5. Allotissement**

Les travaux sont regroupés en un seul lot.

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public;  
MINEPIA. exercice 2020.

### **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BATOURI,

Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84. dès publication du présent avis

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de BATOURl, Tél : 696 641 339 / 696 641 339 / 655 02 84 84, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de BATOURl), d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA. représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Celte quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de BATOURl, Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84 au plus tard le 0 MAI 7P?D à 11 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention ;

## **11. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de Quatre cent mille vingt (400 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le

soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## **12. Recevabilité des offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de placée auprès de la Commune de BATOURI, dans la salle de réunion de réunion de l'hôtel de ville de Batouri, le 05 Mai 2020 à 12 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **14. Critères d'évaluation**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### **12.1.1. Critères éliminatoire**

#### **12.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres.

#### **12.1.1.2. Offre technique:**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### **12.1.1.3. Offre financière :**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

#### **12.1.2. Critères essentiels:**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) La non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10

000 000) FCFA (01 critère).

### **15. Attribution**

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BATOURI Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84.

BATOURI le 09 Avril 2020

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-  
BIBEMI/CIPM/SG/2020 DU**

# **01/04/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EP DE CARREFOUR MORA (LOT01) ET EP DE DJOURA (LOT 02) DE BIBEMI DANS LA COMMUNE DE BIBEMI**

## **1. Objet**

Le Maire de la Commune de Bibémi ci-après dénommé «l'Autorité Contractante», lance un Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EP DE CARREFOUR MORA (LOT 01) ET EP DE DJOURA(LOT 02) DE BIBEMI DANS, LA COMMUNE DE BIBEMI.

## **2. Consistance des prestation**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Etudes et Installation du chantier ;
- Travaux de forassions ;
- Construction du forage
- Equipement et Développement ;
- Essai de pompage, Structure et Pompe ;
- Aménagement de surface
- Analyse de l'Eau;
- Traitement et Formation d'un comité de Gestion ;
- Rapport Technique

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit millions (8 000 000) Francs CFA par lot.

#### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu pour l'exécution de tous les travaux est de trois (03) mois par lot.

#### **5. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux (02) lots (lot1) construction d'un forage à l'EP carrefour Mora,(lot2) à l'EP de Djoura

#### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises des Travaux Hydrauliques installées au Cameroun, sélectionnées et autorisées pour mener les travaux de forages d'eau potable sur l'étendue du territoire national pour le compte de l'exercice 2020.

#### **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budgets BIP MINEE, Exercice 2020.

#### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Bibémi dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel..

#### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000) francs CFA

#### **10. Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07)

exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard 01/04/2020 à 10 heures,

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C-BIBEMI/CIPM/SG/2020 DU 01/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EP DE CARREFOUR MORA (LOT 01) ET EP DE DJOURA(LOT 02) DE BIBEMI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIBEMI. LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

## **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 0 du DAO, d'un montant de 160 000 Francs CFA par lot valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 0 du DAO, d'un montant de 160 000 Francs CFA par lot valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attribuaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service

émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'OFFRE.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives et des Offres Techniques et Financières aura lieu le 24/01/2020 à 11 heures dans le bureau de la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de la commune de Bibémi. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

### **14. Critères d'évaluation**

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

#### **Critères éliminatoires**

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### **Principaux critères éliminatoires:**

## **Pièces administratives**

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de l'original de caution de soumission à l'ouverture des plis

## **Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois (03) dernières années.
- Absence de la lettre de soumission
- Omission d'un corps d'état.

## **Offre financière**

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

## **Principaux critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (om/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (3 000 000 FCFA) pour chaque lot sur 7 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 35 oui sur 50 possible soit

(70%) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

#### **15. Attribution**

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle. Un même soumissionnaire peut être attributaire de deux (02) lot.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bibémi.

BIBEMI le 01 Avril 2020

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°  
008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/202  
0 DU Pour la réalisation d'un**

**(01) forage positif équipé de pompe a motricité humaine (PMH) au Centre de Santé Intégré (CSI) de MESSAGUE dans la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. Lot unique**

**Financement : Budget Publics (BIP) – MINDDEVEL Exercice 2020**

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Messamena, lance pour le compte de Commune de Messamena, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisatioft d'un (01) forage positif équipé de pompe a motricité humaine (PMH) au Centre de Santé Intégré (CSI) de MESSAGUE dans la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. Lot unique

**2. Consistance des prestation**

Les travaux comprennent notamment :

- La réalisation du forage ;
- La fourniture et la pose des pompes à motricité humaine ;
- La formation d'artisans réparateurs et des comités de gestion des points d'eau.

### **3. Coût prévisionnel**

Coût prévisionnel : 8 500 000 (Huit millions cinq cent mille francs) F CFA

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

### **5. Allotissement**

LOT UNIQUE

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de condition à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux de forages sur l'étendue du territoire national,

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) MINDDEVEL Exercice 2020.

Coût prévisionnel : **8 500 000 (Huit millions cinq cent mille francs) F CFA**

Imputation : **5440531076412286112246**

Autorisation de dépense : **IV06237**

### **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des Services du Secrétariat Général ou au Service technique de la Commune de Messamena Tél : 699 82 13 95/697 27 74 42, sise à la Commune de Messamena, sur présentation d'une quittance attestant le versement au trésor public, (dans une Recette Municipale de la Commune), d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de

l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.  
Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, le soumissionnaire devra se faire enregistrer auprès des Services du Secrétariat Général ou au Service technique de la Commune de Messamena, en indiquant son adresse complète (boîte postale, numéro de téléphone, fax).

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des Services du Secrétariat Général ou au Service technique de la Commune de Messamena Tél :699 82 13 95/697 27 74 42, sise à la Commune de Messamena, sur présentation d'une quittance attestant le versement au trésor public, (dans une Recette Municipale de la Commune), d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services du Secrétariat Général ou au Service technique de la Commune de Messamena Tel : 699 82 13 95/697 27 74 42, sise à Messamena au plus tard le fl lyp ^ heures précises, soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit dépôt contre récépissé et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2020 DU T fl  
POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A  
MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE  
MESSAGUE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT-  
NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) –  
MINDEVEL EXERCICE

2020. IMPUTATION : 5440531076412286112246  
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)».

**11. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 2% du coût prévisionnel du forage à réaliser soit cent soixante-dix (170 000) FCFA TTC établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au delà du trentième (30) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

**12. Recevabilité des offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

**13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Lettre commandes Publics de la Commune de Messamena, dans la Actes de la Mairie de Messamena, le 30 AVR 2020 à 13 heures précises. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **14. Critères d'évaluation**

### **1. Pièces administratives:**

- a. Dossier incomplet ou pièces non conformes après un délai de 48heures ;
- b. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c. Absence de la caution de soumission.

### **2. Offre technique:**

- a. Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b. Fausse déclaration ;
- c. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d. Non existence dans l'offre technique des indications sur les rubriques ci-après, portant effectivement sur le projet à réaliser :
  - d.1. Organisation du chantier, visite des sites et plan d'installation du chantier
    - Installation de chantier, amenée et repli du personnel et du matériel
    - Hébergement, transport, mains d'oeuvre ;
    - Ordonnancement des tâches, bureau avec salle de conférence etc...
    - Organigramme cohérent de l'entreprise
  - d.2. Méthodologie pour l'exécution des prestations
    - Description détaillée de la méthodologie :  
Etudes géophysiques, installation de chantier, animation, travaux de foration, construction de la superstructure, installation de la pompe, désinfection et analyse de l'eau, formation des agents de la maintenance.

- d.3. Planning d'exécution des prestations
  - Organisation générale des opérations
  - Définition des tâches depuis l'installation du chantier jusqu'à la réception provisoire des travaux
  - Respect des délais.
- e. Non obtention de trente trois (33) critères sur quarante cinq (45) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

### **3. Offre financière:**

- a. Offre financière incomplète ou pièces non conformes ;
- b. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- c. Absence dans l'offre financière d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié.

### **15. Attributio**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena Tél : 699 82 13 95/697 27 74 42.

---

# **TENDER NOTICE N° 5 ONIT/BC /BCITB/2019 OF /7/2019 FOR THE EXTENSION OF PORTABLE WATER FROM NJANGASSA TO BEKUMU PHASE II (BAMUSSO COUNCIL AREA) BY EMERGENCY PROCEDURE**

## **1. Objet**

Within the framework of the execution of the 2019 State Budget, the Mayor of Bamusso council hereby launches an open national invitation to tender for the extension of portable water from Njangassa to Bekumu phase II

## **2. Consistance des prestations**

The works comprise notably: for the extension of portable water from Njangassa to Bekumu phase II

(Bamusso Council area). This involves the realisation of the tasks outlined in the bills of quantities and cost estimates and elaborated in the special technical clauses comprising notably:

Preliminary works and actions involving complementary studies and site installation:

Earth works

Foundation works

Elevation/masonry works

Supply and installation pipes

### **3. Coût prévisionnel**

The estimated cost after preliminary studies stands at: forty million (40,000,000; FCFA).

### **4. Délai de livraison**

The maximum duration of execution provided for by the Contracting Authority is four(04) months. This duration is as from the date of notification of the service order to start work.

### **5. Allotissement**

The works which form the subject of this invitation to tender are grouped in one lot.

### **6. Participation et origine**

Participation is opened to all duly registered Cameroonian enterprises with the necessary technical, financial and legal capacities and who are not under suspension by the authority in charge of public contracts.

### **7. Financement**

Works which formed the subject of this invitation to tender shall be financed by the MINEE PUBLIC INVESTMENT BUDGET (PIB) of 2019 financial year through budget head (imputation) n°5327361016419062246 and Credit card N IU 04329

### **8. Consultation du dossier**

The tender file may be consulted during working hours in the Bamusso council office, Service of public contract or the secretariat of the Internal Tenders Board, Tel: 677 287 540/ 661 165 334 as soon as this notice is published.

## **9. Acquisition du dossier**

The tender file may be acquired from the council office, service of public contract or the secretary of the Internai Tenders Board, Tel: 677 287 540/ 661 165 334 as soon as this notice is published and upon presentation of a non-refundable treasury receipt (payable at the Sub Divisioncri Treasury Bamussccirinb the amount of fifty thousand (50,000) FCFA. Such a receipt shall identify the concerne d bidder

## **10. Remise des offres**

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach service of public contract or the secretary of the Internai Tenders Board, Tel: 677 287 540/ 661 165 334; latest the 08/08/2019 at 10:00 am local time and should carry the inscription:

## **11. Cautionnement provisoire**

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond that respects the models of this tender file, issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance, (see list in document No. 12 of this tender file), and of an amount of eight hundred thousand (800,000) FCFA, valid for Ninety (90) days beyond the date of validity of bids.

Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later Chan fifteen (15) days after the award of the contract and that of the successful bidder shall be retained until the required performance guarantee for good execution is provided.

## **12. Recevabilité des offres**

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach service of public contract or the secretary of the Internai Tenders Board, Tel: 677 287 540/ 661 165 334; latest the 08/08/2019 at 10:00 am local time and should carry the inscription:

***OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NI2 05/ONIT/BC /BCITB/2019  
OF 10/07/2019 FOR EXTENSION OF PORTABLE WATER FROM NJANGASSA  
TO BEKUMU PHASE II***

***"To be opened only during the bid-opening session"***

In case of any ambiguities or differences, only the original shall be considered authentic.

**13. Ouverture des plis**

The opening of the bids in one phase shall be done on 08/08/2019 at 11:00 am prompt local time in the Conference Hall of the Bamusso council

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has a full knowledge of the file and has been mandated in that capacity.

**14. Critères d'évaluation**

Absence of or insufficient bid bond or absence of other relevant or key administrative documents; Presence of taise declaration or falsified documents;

- Omission of a quantified task on the bill of quantifies and cost estimates;
- Enterprise with an abandoned contract or uncompleted project

(above 10% lateness penalties without due justification) in the South west Region;

– Non satisfaction of at least 75% of the main qualification criteria.

14.2. Main qualification (essential) criteria: The evaluation of the bids shall be done on predefined technical criteria following the binary process (\*Yes' or 'No.). The criteria relating to the qualification of candidates will indicatively be on the following:

General Presentation, compliance with the model bid;

Financial capacity:

Experience (references) of the enterprise;

Personnel to be mobilized

Material and essential equipment put at the disposai of the project;

Methodology, organization of the site and relevante of proposed solutions;

Mastery of the terrain

Duration of execution

## **15. Attribution**

The jobbing order/contract shall be awarded to the bidder whose bid is In conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality, in accordance with article 99 of the Public Contracts code. That is, it shall be awarded to the bidder with a satisfactory technicai score and the lowest financière offer

## **16. Durée de validité des offres**

The bidders shall remain committed to their offers/bids for a period of ninety (90) days from the deadline set for the submission of bids.

## **17. Renseignements complémentaires**

Complementary technical information may be obtained during working hours on weekdays from the office of the Secretariat of the Internal Tenders Board at the Bamusso Council, Tel: 677287540/6611653.34 .

MUDEMBA le 10 Juillet 2019

Le MAIRE  
ETONGO MBENG Grace

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°  
00000226/AONO/MINEE/CMPPM/18  
Du 14 janvier 2019 POUR LA  
RÉALISATION DEUX MINI  
ADDUCTIONS EN EAU POTABLE À  
BATOTCHA ET BAWANG,  
ARRONDISSEMENT DE PENKA-  
MICHEL, DÉPARTEMENT DE LA  
MENOUA, RÉGION DE L'OUEST, EN  
PROCÉDURE D'URGENCE**

# **FINANCEMENT : Compte d'Affectation Spécial (CAS) du MINEE, exercice 2018**

## **1. Objet**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Compte d'Affectation Spécial (CAS) du MINEE, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation deux mini adductions en eau potable à Batotcha et Bawang, arrondissement de Penka-Michel, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

### ***MINI AEP de Bawang :***

Installation du chantier et mobilisation, travaux préparatoires

Étude hydrogéologique, Plan Topographique (incluant le profil en long et les courbes de niveau) ;

Aménagement d'un captage de source ;

La réalisation d'un réseau d'adduction de ml;

La construction d'un réservoir circulaire semi-enterré de 20 m<sup>3</sup> ;

La construction d'un réseau de distribution de 0000.. ml ;

La Construction de 0000. bornes fontaines à deux robinets avec compteur ;

La réalisation de 00 Branchement particuliers ;

La réalisation de l'analyse physico chimiques et bactériologique ;

Essai et mise en service du réseau ;

Mise en place d'une Association des Utilisateurs de l'Eau (AUE) reconnu par la Commune ;

Achat et fourniture d'une caisse à outils comprenant les clés ;  
Élaboration d'un dossier technique du réseau avec plan de recollement et cartographie du réseau d'AEP nouvellement construit.

### **MINI AEP DE BATOTCHA**

Installation du chantier et mobilisation, travaux préparatoires ;  
Étude hydrogéologique, Plan Topographique (incluant le profil en long et les courbes de niveau) ;  
Réalisation d'un puits moderne, équipé de buse de diamètre 1,20 m, avec dalle de fond y compris ;  
Fourniture et pose d'une pompe immergée ;  
La réalisation d'un réseau d'adduction de ml ;  
Réalisation d'une ligne électrique MT/BT monophasée sur un 00 ml ;  
Fourniture et pose d'un transformateur MONO 25 Kva ;  
Construction d'un réservoir semi-enterré de 20 m3 ;  
La construction d'un réseau de distribution de ml ;  
La construction d'un réseau de distribution de ;  
La Construction de bornes fontaines à deux robinets avec compteur ;  
La réalisation de Branchement particuliers ;  
La réalisation de l'analyse physico chimiques et bactériologique ;  
Essai et mise en service du réseau ;  
Mise en place d'une Association des Utilisateurs de l'Eau (AUE) reconnu par la Commune ;  
Achat et fourniture d'une caisse à outils comprenant les clés ;  
Élaboration d'un dossier technique du réseau avec plan de recollement et cartographie du réseau d'AEP nouvellement construit.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel est de 97 300 000 FCFA (quatre-vingt-dix-sept millions trois cent mille francs CFA).

#### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

#### **5. Allotissement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un unique lot comme ci-après:

<i>Nom du Lot</i>	<i>Ouvrage</i>	<i>Localité</i>	<i>Arrondissement</i>	<i>Département</i>	<i>Région</i>
1	AEP GRAVITAIRE	BATOTCHA	PENKA MICHEL	MENOUA	OUEST
	AEP	BAWANG			

#### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

#### **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Compte d'Affectation Spécial (CAS) 2018 du MINEE.

#### **8. Consultation du dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 22 23 00 13, Fax (237) 22 22 61 77.

#### **9. Acquisition du dossier**

direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 22 23 00 13, Fax 237 22 22 61 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une

somme non remboursable de soixante quinze (75 000) FCFA payable au Trésor Public.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone, etc.).

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE, au plus tard le 06 fevrier 2019 à 14 heures, et devront porter la mention :

*«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000226/AONO/MINEE/CMPM/18  
du 14 JANVIER 2019 POUR LA RÉALISATION DEUX MINI ADDUCTIONS EN  
EAU POTABLE À BATOTCHA ET BAWANG, ARRONDISSEMENT DE PENKA-  
MICHEL, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST, EN  
PROCÉDURE D'URGENCE  
« À NOUVRIR QUEN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

## **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de un million cinq cent mille francs CFA (1 500 000 FCFA). (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux

stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINÉE le 06 Février 2019 à 15 heures, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **a. critères éliminatoires:**

- a) dossier administratif, technique ou financier incomplet;
- b) fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- c) note technique inférieure à 75% de oui ;
- d) non-conformité de la caution de soumission après le délai de 48 heures;
- e) Capacité financière inférieure à 20% du montant de la soumission ;
- f) Non-exécution d'un marché public antérieur au cours des

trois dernières années.

**b. critères essentiels:**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires sur patente pour les trois dernières années supérieur ou égal à 90 000 000 FCFA;
- b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières à pouvoir préfinancer le chantier à hauteur de 20%;
- c) Références de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- f) Proposition technique ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non).

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

**15. Attribution**

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

**17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, Sous-Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable du Ministère de l'Eau et de l'Énergie BP : 70

Yaoundé.

YAOUNDE le 14 Janvier 2019  
Le MINISTRE  
ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

Tous les appels d'offres